

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT**

Le vingt quatre janvier deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17/01/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Eric RIBIERE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHE, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Catherine GAUTHIER, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Christine RIFFAUD, Catherine CELESTIN, Maryse NAYROLLES, Jean-Luc HADJADJ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

**EXCUSES :** Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre ESTRADE.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## **2012 – 002 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU RELAIS INFO SERVICES**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

**Vu** la délibération 2008 – 059 portant désignation des représentants au Relais Info Service

**Vu** les statuts du Relais Info Services,

Monsieur le Président expose que Madame MAGY a demandé à ne plus représenter la Communauté de Communes de Noblat à l'association Relais Info Services.

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de Noblat doit désigner au moins trois représentants et au maximum cinq au Relais Info Services.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Désigne** Arlette DEMAR, Catherine CELESTIN, Bernard POUSSIN, Odette WENCLICK et Daniel CADET pour représenter la Communauté de Communes de Noblat au sein du Relais Info Service.

### **ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2008 – 059**

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 25 janvier 2012

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU RELAIS INFOS SERVICES

---

**Date de transmission de l'acte :** 26/01/2012

**Date de réception de l'accusé de réception :** 26/01/2012

---

**Numéro de l'acte :** 2012-002 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 087-248719361-20120124-2012-002-DE

---

**Date de décision :** 24/01/2012

**Acte transmis par :** Jean-Claude LEBLOIS

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.3. Designation de représentants